

Chers adhérents, membres du club, parents ou élèves,

Comme vous le savez peut-être si vous êtes venus à l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 6 avril 2023, la Ville de La Rochelle a décidé de changer les terres battues 4-5-6 et 7 afin d'éviter une nuisance de poussière sur les habitations voisines qui se sont constitués en collectif de riverains mécontents.

Après demande du TCR et des études de faisabilité techniques et financières, il a été entériné le changement de 6 courts.

Le TCR entame donc sa mue cette année avec la réfection de 6 terrains.

Les courts 4-5-6-7-8 et 9 seront donc très bientôt neufs, et avec un revêtement « résine ».

La durée des travaux étant estimée à 3 mois, pour des raisons de sécurité et du nombre insuffisant de terrains disponibles, les cours, qui en principe reprennent aux vacances d'avril au club été avec le système de drapeau, se poursuivront jusqu'à la fin des travaux au club hiver.

Les stages de Pâques ainsi que la reprise de l'EDT et des CCA se feront donc en salle.

Seuls les terrains 1-2 et 3 resteront en terre battue et ne seront utilisables (dans un souci de sécurité) qu'après la fin des travaux de gros œuvre une fois les engins de chantier partis.

Lorsque nous en saurons plus sur la date exacte de fin de chantier, nous reviendrons vers vous pour vous annoncer le déménagement au club été.

Conscient de la gêne occasionnée durant cette période de travaux, il nous faut donc être patients car nous pourrons très prochainement profiter d'installations neuves.

A très vite pour la reprise des cours.

Denis Vermot.

Président du TC Rochelais